REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION (> 3500 hab) - CA DE CERGY PONTOISE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 24950010900056

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES CERGY COLLECTIVITES

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET : BUDGET AMENAGEMENT (3)

ANNEE 2019

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	35

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CA DE CERGY PONTOISE	BP
95027	BUDGET AMENAGEMENT	2019

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

I	Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
	Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
I	0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

	FONCTIONNEMENT						
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 587 664,00 12					
-	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00				
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent)				
S	=	=	=				
Ī		-					
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	12 587 664,00	12 587 664,00				
	,	INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	17 231 365,00	17 231 365,00				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00				
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)				
T S	(2)	0,00	0,00				
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	17 231 365,00	17 231 365,00				
		TOTAL					
F							

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

29 819 029,00

29 819 029,00

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 710 285,00	0,00	3 810 200,00	3 810 200,00	3 810 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	3 710 285,00	0,00	3 810 200,00	3 810 200,00	3 810 200,00
66	Charges financières	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles	51 540,00	0,00	1 906 000,00	1 906 000,00	1 906 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	3 791 825,00	0,00	5 746 200,00	5 746 200,00	5 746 200,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	20 720 028,00		5 146 464,00	5 146 464,00	5 146 464,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	680 000,00		1 695 000,00	1 695 000,00	1 695 000,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	21 400 028,00		6 841 464,00	6 841 464,00	6 841 464,00
	TOTAL	25 191 853,00	0,00	12 587 664,00	12 587 664,00	12 587 664,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 12 587 664,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 360 014,00	0,00	2 430 000,00	2 430 000,00	2 430 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des recettes de gestion courante	10 360 014,00	0,00	2 460 000,00	2 460 000,00	2 460 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	151 540,00	0,00	999 232,00	999 232,00	999 232,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	10 511 554,00	0,00	3 459 232,00	3 459 232,00	3 459 232,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	14 000 299,00		7 433 432,00	7 433 432,00	7 433 432,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	680 000,00		1 695 000,00	1 695 000,00	1 695 000,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	14 680 299,00		9 128 432,00	9 128 432,00	9 128 432,00
	TOTAL	25 191 853,00	0,00	12 587 664,00	12 587 664,00	12 587 664,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 12 587 664,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-2 286 968,00
--	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 590 000,00	0,00	6 065 613,00	6 065 613,00	6 065 613,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	923 773,00	0,00	937 000,00	937 000,00	937 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 569 773,00	0,00	7 002 613,00	7 002 613,00	7 002 613,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	945 320,00	0,00	95 320,00	95 320,00	95 320,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 771 892,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	12 717 212,00	0,00	2 795 320,00	2 795 320,00	2 795 320,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	15 286 985,00	0,00	9 797 933,00	9 797 933,00	9 797 933,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 000 299,00		7 433 432,00	7 433 432,00	7 433 432,00
041	Opérations patrimoniales (4)	900 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			7 433 432,00	7 433 432,00	7 433 432,00
	TOTAL	30 187 284,00	0,00	17 231 365,00	17 231 365,00	17 231 365,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 231 365,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget précédent (1)	réaliser N-1	nouvelles		(= RAR + vote)
040	0(1(5)	. ` ′	(2)	0.00	0.00	0.00
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	5 091 000,00	5 091 000,00	5 091 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	5 091 000,00	5 091 000,00	5 091 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 556 000,00	0,00	6 366 521,00	6 366 521,00	6 366 521,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	11 256,00	0,00	627 380,00	627 380,00	627 380,00
Total des recettes financières		8 567 256,00	0,00	6 993 901,00	6 993 901,00	6 993 901,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	8 567 256,00	0,00	12 084 901,00	12 084 901,00	12 084 901,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 720 028,00		5 146 464,00	5 146 464,00	5 146 464,00
041	Opérations patrimoniales (4)	900 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		21 620 028,00		5 146 464,00	5 146 464,00	5 146 464,00
	TOTAL	30 187 284,00	0,00	17 231 365,00	17 231 365,00	17 231 365,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION	I POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	•	=
TOTAL DES RECET	TES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 231 365,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-2 286 968,00
---	---------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021*+ *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 810 200,00		3 810 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		1 695 000,00	1 695 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	30 000,00	0,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 906 000,00	0,00	1 906 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		5 146 464,00	5 146 464,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	5 746 200,00	6 841 464,00	12 587 664,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 12 587 664,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	95 320,00	0,00	95 320,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 065 613,00	0,00	6 065 613,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	937 000,00	0,00	937 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	7 433 432,00	7 433 432,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
De	épenses d'investissement – Total	9 797 933,00	7 433 432,00	17 231 365,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 17 231 365,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 430 000,00		2 430 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		7 433 432,00	7 433 432,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	0,00	30 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	999 232,00	0,00	999 232,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		1 695 000,00	1 695 000,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	3 459 232,00	9 128 432,00	12 587 664,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 12 587 664,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	5 091 000,00	0,00	5 091 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 366 521,00	0,00	6 366 521,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	5 146 464,00	5 146 464,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	627 380,00		627 380,00
I	Recettes d'investissement – Total	12 084 901,00	5 146 464,00	17 231 365,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 17 231 365,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A 1

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	3 710 285,00	3 810 200,00	3 810 200,00
6015	Terrains à aménager	92 000,00	70 000,00	70 000,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	218 085,00	75 000,00	75 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	2 650 000,00	3 020 000,00	3 020 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	200,00	200,00	200,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	25 000,00	25 000,00
6226	Honoraires	40 000,00	40 000,00	40 000,00
63512	Taxes foncières	680 000,00	580 000,00	580 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	3 710 285,00	3 810 200,00	3 810 200,00
66	Charges financières (b)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	51 540,00	1 906 000,00	1 906 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	51 540,00	1 906 000,00	1 906 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	3 791 825,00	5 746 200,00	5 746 200,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	20 720 028,00	5 146 464,00	5 146 464,00
7133	Variat° en-cours de production biens	10 360 014,00	2 573 232,00	2 573 232,00
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain	44 000,00	187 232,00	187 232,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	10 316 014,00	2 386 000,00	2 386 000,00
TOTAL D	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	20 720 028,00	5 146 464,00	5 146 464,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	680 000,00	1 695 000,00	1 695 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	680 000,00	1 695 000,00	1 695 000,00
_	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	21 400 028,00	6 841 464,00	6 841 464,00
_	EPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	25 191 853,00	12 587 664,00	12 587 664,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 587 664,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

 $^{(6) \} Si \ la \ commune \ ou \ l'établissement \ applique \ le \ régime \ des \ provisions \ semi-budgétaires.$

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 360 014,00	2 430 000,00	2 430 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	10 000 000,00	2 386 000,00	2 386 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	316 014,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	14 000,00	14 000,00	14 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	30 000,00	30 000,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	10 360 014,00	2 460 000,00	2 460 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	151 540,00	999 232,00	999 232,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	151 540,00	999 232,00	999 232,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	10 511 554,00	3 459 232,00	3 459 232,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	14 000 299,00	7 433 432,00	7 433 432,00
7133	Variat° en-cours de production biens	3 640 285,00	4 860 200,00	4 860 200,00
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain	44 000,00	187 232,00	187 232,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	10 316 014,00	2 386 000,00	2 386 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	680 000,00	1 695 000,00	1 695 000,00
791	Transferts charges de gestion courante	680 000,00	1 695 000,00	1 695 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	14 680 299,00	9 128 432,00	9 128 432,00
7	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	25 191 853,00	12 587 664,00	12 587 664,00

	-
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 587 664,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁸⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



2031 Frais d'études 204 Subventions d' 21 Immobilisation 2111 Terrains nus 2138 Autres construct 22 Immobilisation 23 Immobilisation 2315 Constructions 2315 Installat°, matér Total des c 10 Dotations, fonce 13 Subventions d' 16 Emprunts et de 1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautic 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobil 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impl Total des Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre to Reprises sur au Charges transit 3351 Terrains	s reçues en affectation (hors opérations) s en cours (hors opérations) iel et outillage techni lépenses d'équipement ds divers et réserves investissement ettes assimilées	0,00 56 000,00 56 000,00 0,00 1 590 000,00 250 000,00 1 340 000,00 0,00 923 773,00 50 000,00 873 773,00 0,00 0,00 0,00 945 320,00 80 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00 6 065 613,00 249 208,00 5 816 405,00 0,00 937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00 95 320,00	0,00 0,00 0,00 0,00 6 065 613,00 249 208,00 5 816 405,00 0,00 937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00
204 Subventions d' 21 Immobilisation 211 Terrains nus 2138 Autres construc 22 Immobilisation 23 Immobilisation 2315 Installat°, matér Total des c 10 Dotations, fonc 13 Subventions d' 16 Emprunts et de 1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautic 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobil 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impl Total des Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre to Reprises sur au Charges transit	léquipement versées (hors opérations) s corporelles (hors opérations) tions s reçues en affectation (hors opérations) s en cours (hors opérations) iel et outillage techni lépenses d'équipement ds divers et réserves investissement ettes assimilées ros	56 000,00 0,00 1 590 000,00 250 000,00 1 340 000,00 923 773,00 50 000,00 873 773,00 2 569 773,00 0,00 0,00 945 320,00	0,00 0,00 6 065 613,00 249 208,00 5 816 405,00 0,00 937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00 0,00	0,00 0,00 6 065 613,00 249 208,00 5 816 405,00 0,00 937 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00
204 Subventions d' 21 Immobilisation 2111 Terrains nus 2138 Autres construc 22 Immobilisation 23 Immobilisation 2313 Constructions 2315 Installat°, matér Total des c 10 Dotations, fonc 13 Subventions d' 16 Emprunts et de 1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautic 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobil 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impi Total des Total des dépenses c 10040 Opérat° ordre te Reprises sur au Charges transit 3351 Terrains	s corporelles (hors opérations) tions s reçues en affectation (hors opérations) s en cours (hors opérations) tiel et outillage techni lépenses d'équipement ds divers et réserves investissement ettes assimilées ros	0,00 1 590 000,00 250 000,00 1 340 000,00 0,00 923 773,00 50 000,00 873 773,00 2 569 773,00 0,00 0,00 945 320,00	0,00 6 065 613,00 249 208,00 5 816 405,00 0,00 937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00	0,00 6 065 613,00 249 208,00 5 816 405,00 0,00 937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00
21 Immobilisation 2111 Terrains nus 2138 Autres construct 22 Immobilisation 23 Immobilisation 2313 Constructions 2315 Installat°, mater Total des c 10 Dotations, fonce 13 Subventions d' 16 Emprunts et de 1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautic 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobil 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses implied Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre d' Reprises sur au Charges transit	s corporelles (hors opérations) tions s reçues en affectation (hors opérations) s en cours (hors opérations) tiel et outillage techni lépenses d'équipement ds divers et réserves investissement ettes assimilées ros	1 590 000,00 250 000,00 1 340 000,00 0,00 923 773,00 50 000,00 873 773,00 2 569 773,00 0,00 0,00 945 320,00	6 065 613,00 249 208,00 5 816 405,00 0,00 937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00	6 065 613,00 249 208,00 5 816 405,00 0,00 937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00
2111 Terrains nus 2138 Autres construct 22 Immobilisation 23 Immobilisation 2313 Constructions 2315 Installat°, matér Total des c 10 Dotations, fonc 13 Subventions d' 16 Emprunts et de 1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautic 168751 Dettes - GFP de 168 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobil 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impi Total des Total des dépenses c 1040 Opérat° ordre de Reprises sur au Charges transit 3351 Terrains	s reçues en affectation (hors opérations) s en cours (hors opérations) iel et outillage techni lépenses d'équipement ds divers et réserves investissement ettes assimilées	250 000,00 1 340 000,00 0,00 923 773,00 50 000,00 873 773,00 2 569 773,00 0,00 0,00 945 320,00	249 208,00 5 816 405,00 0,00 937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00	249 208,00 5 816 405,00 0,00 937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00
2138 Autres construct 22 Immobilisation 23 Immobilisation 2313 Constructions 2315 Installat°, mater Total des c 10 Dotations, fonc 13 Subventions d' 16 Emprunts et de 1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautic 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobi 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impl Total des Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre de Reprises sur au Charges transit 3351 Terrains	s reçues en affectation (hors opérations) s en cours (hors opérations) iel et outillage techni lépenses d'équipement ds divers et réserves investissement ettes assimilées	1 340 000,00 0,00 923 773,00 50 000,00 873 773,00 2 569 773,00 0,00 0,00 945 320,00	5 816 405,00 0,00 937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00	5 816 405,00 0,00 937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00
23 Immobilisation 23 Immobilisation 2313 Constructions 2315 Installat°, matér Total des c 10 Dotations, fonc 13 Subventions d' 16 Emprunts et de 1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautic 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobi 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impi Total des Total des dépenses c 1070AL D 040 Opérat° ordre d Reprises sur au Charges transit	s reçues en affectation (hors opérations) s en cours (hors opérations) iel et outillage techni lépenses d'équipement ds divers et réserves investissement ettes assimilées	0,00 923 773,00 50 000,00 873 773,00 2 569 773,00 0,00 0,00 945 320,00	0,00 937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00 0,00	937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00
23 Immobilisation 2313 Constructions Installat°, matér Total des c 10 Dotations, fonc 13 Subventions d' 16 Emprunts et de 1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautic 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobi 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impi Total des Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre d' Reprises sur au Charges transit	s en cours (hors opérations) iel et outillage techni lépenses d'équipement ds divers et réserves investissement ettes assimilées ros	923 773,00 50 000,00 873 773,00 2 569 773,00 0,00 0,00 945 320,00	937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00	937 000,00 250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00
2313 Constructions 2315 Installat°, matér Total des c 10 Dotations, fonc 13 Subventions d' 16 Emprunts et de 1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautic 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobi 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impl Total des Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre de Reprises sur au Charges transit 3351 Terrains	lépenses d'équipement ds divers et réserves investissement ettes assimilées	50 000,00 873 773,00 2 569 773,00 0,00 0,00 945 320,00	250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00	250 000,00 687 000,00 7 002 613,00 0,00
Total des control	lépenses d'équipement ds divers et réserves investissement ettes assimilées ros	873 773,00 2 569 773,00 0,00 0,00 945 320,00	687 000,00 7 002 613,00 0,00 0,00	687 000,00 7 002 613,00 0,00
Total des control	lépenses d'équipement ds divers et réserves investissement ettes assimilées ros	2 569 773,00 0,00 0,00 945 320,00	7 002 613,00 0,00 0,00	7 002 613,00 0,00
10 Dotations, fond 13 Subventions d' 16 Emprunts et de 1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautic 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobil 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses implier Total des Total des dépenses d' Reprises sur au Charges transit	ds divers et réserves investissement ettes assimilées ros	0,00 0,00 945 320,00	0,00 0,00	0,00
13 Subventions d' 16 Emprunts et de 1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautic 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobi 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impl Total des Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre d' Reprises sur au Charges transit	investissement ettes assimilées ros	0,00 945 320,00	0,00	
16 Emprunts et de 1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautio 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobi 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impi Total des Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre t Reprises sur au Charges transit	ettes assimilées ros	945 320,00		0,00
1641 Emprunts en eu 165 Dépôts et cautio 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobi 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impr Total des Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre t Reprises sur a Charges transit 3351 Terrains	ros		95 320.00	
165 Dépôts et caution 168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobin 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses imple Total des Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre de Reprises sur au Charges transit		80 000,00		95 320,00
168751 Dettes - GFP de 18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobi 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impl Total des Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre d Reprises sur au Charges transit 3351 Terrains	nnements recus		80 000,00	80 000,00
18 Compte de liais 26 Participat° et c 27 Autres immobi 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impl Total des Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre t Reprises sur a Charges transi		15 320,00	15 320,00	15 320,00
26 Participat° et c 27 Autres immobil 27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impl Total des Total des dépenses c TOTAL D 040 Opérat° ordre t Reprises sur au Charges transit 3351 Terrains	rattachement	850 000,00	0,00	0,00
27 Autres immobil 27638 Créance Autres 2764 Créances sur per 020 Dépenses impri Total des Total des dépenses of TOTAL D 040 Opérat° ordre to Reprises sur au Charges transit	son : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
27638 Créance Autres 2764 Créances sur pe 020 Dépenses impl Total des Total des dépenses of TOTAL D 040 Opérat° ordre to Reprises sur au Charges transit 3351 Terrains	réances rattachées	0,00	0,00	0,00
2764 Créances sur pe 020 Dépenses impi Total des Total des dépenses of TOTAL D 040 Opérat° ordre to Reprises sur au Charges transit 3351 Terrains	lisations financières	11 771 892,00	2 700 000,00	2 700 000,00
020 Dépenses imprinted des la Total des dépenses de TOTAL D 040 Opérat° ordre to Reprises sur au Charges transto 3351 Terrains	établissements publics	10 553 058,00	2 700 000,00	2 700 000,00
Total des Total des dépenses of TOTAL D O40 Opérat° ordre to Reprises sur au Charges transt 3351 Terrains	ersonnes de droit privé	1 218 834,00	0,00	0,00
Total des dépenses d TOTAL D 040 Opérat° ordre t Reprises sur a Charges transf	évues	0,00	0,00	0,00
TOTAL D 040 Opérat° ordre t Reprises sur a Charges transt 3351 Terrains	dépenses financières	12 717 212,00	2 795 320,00	2 795 320,00
040 Opérat° ordre to Reprises sur au Charges transf	l'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
Reprises sur a Charges transf 3351 Terrains	EPENSES REELLES	15 286 985,00	9 797 933,00	9 797 933,00
Charges transi 3351 Terrains	ransfert entre sections (7)	14 000 299,00	7 433 432,00	7 433 432,00
3351 Terrains	utofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	érées (9)	14 000 299,00	7 433 432,00	7 433 432,00
3354 Etudes et presta		92 000,00	70 000,00	70 000,00
	ations de services	218 085,00	75 000,00	75 000,00
3355 Travaux		2 650 000,00	3 020 000,00	3 020 000,00
33581 Frais accessoire	es ·	680 200,00	1 695 200,00	1 695 200,00
3555 Terrains aména	gés	10 316 014,00	2 386 000,00	2 386 000,00
358 Produits résidue		44 000,00	187 232,00	187 232,00
041 Opérations pat	ls	900 000,00	0,00	0,00
2031 Frais d'études	rimoniales (10)	900 000,00	0,00	0,00
TOTAL D		44,000,000,00	7 433 432,00	7 433 432,00
TOTAL DES DEPENSES [(= Total des dé		14 900 299,00	17 231 365,00	17 231 365,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 231 365,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $[\]mbox{(4) Le vote de l'organe d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions nouvelles. } \\$

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	5 091 000,00	5 091 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	5 091 000,00	5 091 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	5 091 000,00	5 091 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 556 000,00	6 366 521,00	6 366 521,00
27638	Créance Autres établissements publics	7 700 000,00	2 552 351,00	2 552 351,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	856 000,00	3 814 170,00	3 814 170,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	11 256,00	627 380,00	627 380,00
	Total des recettes financières	8 567 256,00	6 993 901,00	6 993 901,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	8 567 256,00	12 084 901,00	12 084 901,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	20 720 028,00	5 146 464,00	5 146 464,00
3351	Terrains	10 360 014,00	2 573 232,00	2 573 232,00
3555	Terrains aménagés	10 316 014,00	2 386 000,00	2 386 000,00
358	Produits résiduels	44 000,00	187 232,00	187 232,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	20 720 028,00	5 146 464,00	5 146 464,00
041	Opérations patrimoniales (9)	900 000,00	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	900 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	21 620 028,00	5 146 464,00	5 146 464,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	30 187 284,00	17 231 365,00	17 231 365,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

1	,		THE PERSON NAMED OF THE PE	· · /		1
	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		origine du contrat		<u>~,</u>					
			Date					Taux	initial		Pério-		Possibilité	Caté-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 200 000,00									
MIN505614EUR	La Banque Postale	24/11/2015	01/12/2016	01/12/2017	1 200 000,00	F	FIXE	2,300	2,300		Α	X Libre	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux	Index (4)	Taux Niveau	initial	Devise	Pério- dicité des	d'amor-	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie	
	de file					d'intérêt (3)	ilidex (4)	de taux (5)	Taux actuariel		rembour- sements (6)			d'em- prunt (8)	
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					1 200 000,00										

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON FAR NATUI			s et dettes au 01/01					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Index (13) Index (13) Index (14)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 040 000,00					80 000,00	23 920,00	0,00	1 870,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 040 000,00					80 000,00	23 920,00	0,00	1 870,16
MIN505614EUR	N	0,00	A-1	1 040 000,00	17,92	F	FIXE	2,300	80 000,00	23 920,00	0,00	1 870,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

		Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
Total général		0,00		1 040 000,00					80 000,00	23 920,00	0,00	1 870,16	

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices hor

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré ' (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	1 040 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

(.)													
	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
Instruments de couverture						Nature de la				Périodicité		Primes éve	ntuelles
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

7 = 10										
Instruments de couverture	Effet de l'instrument de couverture									
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Dont		
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	80 000,00	I 80 000,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	80 000,00	80 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	80 000,00	80 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b Ressources propres externes de l'année (a)		6 993 901,00	III 6 993 901,00
		6 366 521,00	6 366 521,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	2 552 351,00	2 552 351,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	3 814 170,00	3 814 170,00
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	627 380,00	627 380,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	627 380,00	627 380,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 993 901,00	0,00	0,00	0,00	6 993 901,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	80 000,00
Ressources propres disponibles	IV	6 993 901,00
Solde	V = IV - II(6)	6 913 901,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de membres présents : 41 Nombre de suffrages exprimés : 54 VOTES :

Pour: 54
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 12/12/2018

Présenté par le président (1), A CERGY PONTOISE, le 18/12/2018 le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A CERGY PONTOISE, le 18/12/2018 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARIES Bénédicte	
BENSEDDIK Abdelmalek	
BESNOUIN Anne-Marie	
BOURDOU Pascal	
BOUSSON Daniel	
BREDA Béatrice	
CHATELAIN Annaëlle	
COLLOT Marie-Madeleine	
CORNELOUP Nadège	
CORVIN Elina	
COUCHOT Sylvie	
COURTIN Françoise	
DAGUE Didier	
DENIS Marc	
DIARRA Moussa	
DIGNE Daniel	
FOFANA Hawa	
FROMENTEIL Anne	
GINGUENE Maryse	
HOUILLON Philippe	
HUMBERT Thibault	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

JAOUEN Elvira	
JEANDON Jean-Paul	
JUMELET Michel	
KALNIN Céline	
LAPERTEAUX Cédric	
LE CAM Gilles	
LEFEBVRE Dominique	
LEFEBVRE Monique	
LEVESQUE Jean-Michel	
LITZELLMANN Régis	
LOBRY Eric	
MARCUSSY Béatrice	
MATHON Claude	
MAURICE Yannick	
MAZAUDIER Marie	
MERIZIO Monique	
MILI Rebiha	
MOTYL Joël	
NICOLLET Eric	
NKANWA NJINKE Raoul	
PELISSIER Véronique	
PEZET Emmanuel	
PRIEZ Tatiana	
RICHARD Alain	
ROLLET Jean-Marie	
RUTAULT Gérald	
SAINT GERMES Rose Marie	
SCAVO Christophe	
SEIMBILLE Gérard	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SIBIEUDE Thierry	
TECHER Hervé	
THOMASSIN Thierry	
TOURNERET Frédérick	
TRAORE Mohamed Lamine	
VEYRINE Jean-Christophe	
WANNER Jean-Claude	
WISNIEWSKI Alexandra	
YEBDRI Malika	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaitre.